



Saint-Saphorin, le 14 mai 2018

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 378

Demande de crédit de CHF 18'000.- HT pour la réfection du chemin d'Ogoz en commun avec la commune de Chardonne et la création d'une évacuation des eaux pluviales au chemin de Pra-Roud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Préambule

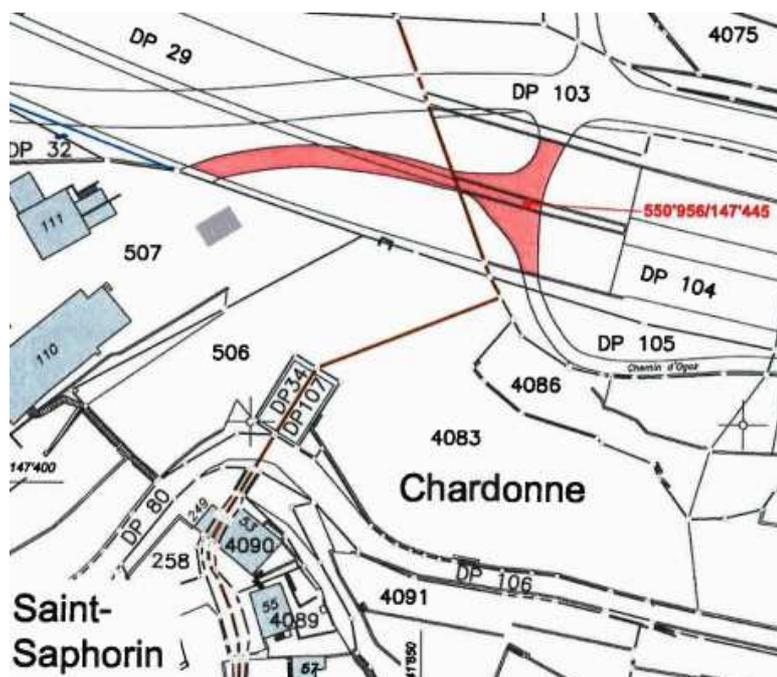
La Municipalité sollicite un crédit pour deux objets en lien avec l'entretien du réseau routier communal, en l'occurrence les chemins d'Ogoz et de Pra-Roud.

1. Chemin d'Ogoz

L'état du chemin d'Ogoz s'est dégradé au fil des années, plus particulièrement le tronçon sis sous l'autoroute, qu'il est impératif de remettre en état. En effet, les abondantes pluies de janvier 2018 ont encore créé de nouveaux nids de poule relativement profonds.

Une légère réfection de la chaussée ne sera pas suffisante, ces dégradations étant trop importantes. Il paraît nécessaire de mettre à neuf ce tronçon.

Ce chemin étant situé sur les territoires de Chardonne et Saint-Saphorin, nos deux communes territoriales se sont concertées afin de réaliser cette réfection en commun.



Détail du projet et des coûts

Le projet prévoit le dégrappage du revêtement bitumineux et la pose d'un nouveau revêtement.

La Municipalité a sollicité plusieurs entreprises et établi le présent préavis sur la base de l'offre proposant les meilleurs prix, dont le détail est le suivant :

Installation de chantier	CHF	1'500.00
Secteur Chardonne	CHF	7'350.00
Secteur Saint-Saphorin	CHF	10'178.50
Sous-total HT	CHF	19'028.50
Réalisation d'un boudin CHF 15.-/ml	CHF	600.00
Divers et imprévus 10%	CHF	2'000.00
Total estimatif HT	CHF	21'628.50
Part à charge de Saint-Saphorin	CHF	12'621.35

2. Chemin de Pra-Roud

Les eaux propres en provenance du chemin de la Chapelle-de-Lignièrès ruissellent sur le chemin de Pra-Roud, creusant, au fil du temps, les bordures du bitume, qui commence à s'effriter.

Les fortes pluies de cet hiver ont encore accentué le phénomène.

Détail du projet et des coûts

Le projet prévoit la réalisation d'une cunette longitudinale à l'aval du chemin jusqu'à la grille d'écoulement existante, selon le détail suivant :

Installation de chantier	CHF	650.00
Travaux préparatoires	CHF	2'180.00
Revêtement bitumineux	CHF	2'000.00
Sous-total HT	CHF	4'830.00
Divers et imprévus 10%	CHF	500.00
Total estimatif HT	CHF	5'330.00

Planning

Trois entreprises ont été approchées pour l'établissement des offres chiffrées. L'ensemble de ces travaux pourrait être réalisé par l'entreprise Grisoni-Zaugg SA, qui a présenté les devis les plus avantageux tout en garantissant une exécution professionnelle et de qualité.

L'intervention pourrait être couplée avec la réalisation de la chambre de visite au chemin des Rueyres (préavis municipal 373 approuvé en mars 2018 par votre Conseil) et la réfection d'un tronçon du chemin des Rueyres, qui sera prochainement entreprise par la commune de Chardonne.

Cette synergie permettra de réduire les frais d'installation de chantier.

Aspect financier

Le financement des travaux sera assuré par la trésorerie courante.

CONCLUSIONS

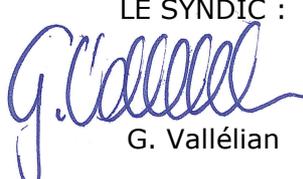
Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

- vu le présent préavis
- oui le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que prévus dans le présent préavis ;
- d'octroyer un crédit de CHF 18'000.-;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC :  G. Vallélian



LA SECRETAIRE :  L. Negro-Chochard

Membre de la Municipalité à disposition de la commission : M. Mauro Contardo